

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 02782

Numéro SIREN : 523 880 474

Nom ou dénomination : 5ASEC LATAM

Ce dépôt a été enregistré le 08/11/2018 sous le numéro de dépôt 56696

5ASEC LATAM
Société par actions simplifiée au capital de 302.548 euros
Siège social : 60, Route de Sartrouville - parc des Grillons Bât 6 - 78230 Le Pecq
523 880 474 R.C.S. Versailles

(la « Société »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 OCTOBRE 2018**

L'an 2018, le 30 octobre à 16h30,

la soussignée :

5ASec Group, une société par actions simplifiée au capital de 6.364,90 euros, dont le siège social est situé 60, Route de Sartrouville - parc des Grillons Bât 6 - 78230 Le Pecq, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 498 018 233, représentée par son président la société Financière Hygie, représentée par Olivier Nemsguern,

agissant en qualité d'associé unique de la Société, titulaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société (l'« **Associé Unique** »),

après avoir pris connaissance :

(i) des documents suivants :

- une copie de la lettre de démission de Monsieur Nicolas Boucault ;
- le texte des décisions proposées ; et
- un exemplaire des statuts de la Société ;

(ii) de l'ordre du jour ci-après reproduit :

- constatation de la démission de Monsieur Nicolas Boucault de ses fonctions de président de la Société ;
- nomination d'un nouveau président ; détermination de ses pouvoirs et fixation de sa rémunération ; et
- pouvoirs pour les formalités légales ;

a pris les décisions suivantes conformément à l'article 21 des statuts :

PREMIERE DECISION

(Constatation de la démission de Monsieur Nicolas Boucault de ses fonctions de président de la Société)

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Nicolas Boucault de ses fonctions de président de la Société avec effet immédiat et le remercie pour sa contribution à la Société tout au long de l'exercice de son mandat de président.

DEUXIEME DECISION

(Nomination d'un nouveau président ; détermination de ses pouvoirs et fixation de sa rémunération)

En conséquence de l'adoption de la précédente décision, l'Associé Unique décide de nommer en qualité de nouveau président de la Société avec effet ce jour, et pour une durée indéterminée :

La société : 5ASec Group

Siège social : 60, Route de Sartrouville - parc des Grillons Bât 6 - 78230 Le Pecq
498 018 233 RCS Versailles.

L'Associé Unique décide que le président aura les pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances dans l'intérêt de la Société. Le président devra toutefois se conformer aux dispositions légales et statutaires, ainsi qu'à toutes limitations découlant de mesures ou dispositions internes au groupe.

En accord avec la société 5ASec Group, l'Associé Unique décide que cette dernière ne percevra aucune rémunération au titre de l'exercice de ses fonctions de président.

Toutefois, la société 5ASec Group aura droit au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur présentation de justificatifs.

La société 5ASec Group, préalablement pressentie, a déclaré accepter les fonctions de président de la Société et n'être sujette à aucune interdiction ou incompatibilité susceptible de lui en interdire l'exercice.

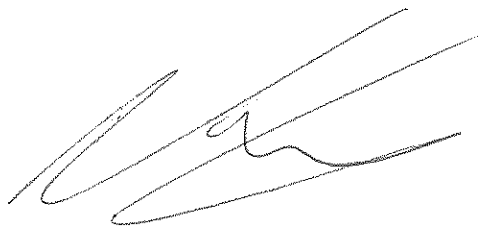
TROISIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités légales)

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le représentant de l'Associé Unique.



5ASec Group
Par : Financière Hygie
Représentée par : Olivier Nemsguern